

## DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

### 1<sup>ère</sup> ANNÉE - 2021/2022

#### Etudiants redoublant la 1<sup>ère</sup> année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (suite à la 2<sup>ème</sup> session 2021)

- **Première étape**

Le montant définitif de vos droits, les informations relatives aux modalités d'inscription et la liste des pièces justificatives à fournir vous seront notifiés par courrier courant juillet.

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions suite aux résultats de la 2<sup>ème</sup> session, après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, **le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST**, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Les stickers 2021/2022 seront disponibles à l'Accueil Général du service des études et de la scolarité de Sciences Po Strasbourg, bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2021/2022.